

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 673717 NB INC.	Numéro de permis 2011331	Date d'inspection Le 09 décembre 2022	
Nom de l'établissement La p'tite garderie d'en haut		Numéro de téléphone (506) 743-6038	
Adresse 7554 134 Route Sainte-Anne-de-Kent NB E4S 1H2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mireille Comeau		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : a) la routine quotidienne.	25(a)	14 nov. 2022	09 déc. 2022
Commentaires : L'horaire quotidien a été affiché. La lacune est maintenant conforme.			
26(2) L'exploitant d'un établissement agréé exige que le parent ou le tuteur que vise le paragraphe (1) signe une déclaration indiquant qu'il a lu le guide et en a compris la teneur.	26(2)	14 nov. 2022	09 déc. 2022
Commentaires : L'inspectrice a fait la vérification de 6 dossiers d'enfants, les dossiers étaient complets. La lacune est maintenant conforme.			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : b) de permettre à l'enfant, en cas de maladie ou de vêtement souillé, de prendre une douche ou un bain ou de donner une douche ou un bain à l'enfant.	27(b)	14 nov. 2022	09 déc. 2022
Commentaires : L'inspectrice a fait la vérification de 6 dossiers d'enfants, les dossiers étaient complets. La lacune est maintenant conforme.			
27 L'exploitant d'un établissement agréé obtient le consentement écrit du parent ou du tuteur de l'enfant qui y est bénéficiaire de services avant : c) de permettre l'administration de médicaments dans les cas que prévoit l'article 46.	27(c)	01 nov. 2022	09 déc. 2022
Commentaires : L'inspectrice a fait la vérification de 6 dossiers d'enfants, les dossiers étaient complets. La lacune est maintenant conforme.			
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	18 nov. 2022	09 déc. 2022
Commentaires : Une éducatrice avise l'inspectrice que le dôme n'est pas utilisé pour grimper tant qu'une surface protectrice n'est pas ajoutée. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			

original signé par
Mireille Comeau

Le 09 décembre 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Chantal Allain

Le 09 décembre 2022

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date